

# Infos Village

Page 1 2021 en point ?

Page 2 Données communales

Page 3 Mises en garde

Page 4 Infos diverses



## 2021 avec ses incertitudes et ses espoirs

*Il n'y a pas d'hiver sans neige, de printemps sans soleil, et de joie sans partage.*  
**Proverbe Serbe**

Il est bien difficile en ce mois de mars, après l'annonce d'un nouveau confinement, de se projeter dans le déroulement de notre vie au quotidien dans les mois à venir. C'est une longue période d'une année traversée dans la difficulté pour tous, mais à des degrés différents. Nous vivons au gré de cette pandémie qui contrarie nos habitudes, interdit certaines pratiques, annihile les projets et entrave les relations. Pourtant notre environnement lié à la ruralité, nous positionne en privilégiés, comparé à nos compatriotes des cités, qui subissent la promiscuité dans beaucoup de leurs déplacements.

Si 2020 fut une année tout en pointillés, on peut d'ores et déjà envisager un premier semestre 2021 presque aussi difficile et au même rythme, mais avec quand même l'espoir d'une amélioration de la situation dans le temps, grâce aux vaccins. Il est évident que nos manifestations et activités du premier semestre sont quand même bien compromises, comme l'opération annuelle, village propre, le vide greniers et probablement la fête du village.

## LE PARCOURS DE L'ESPOIR

Cette situation a aussi perturbé le fonctionnement du conseil municipal dont l'expression n'a pu s'exercer pleinement, avec des réunions ciblées sur les points importants. Il a fallu recourir aux échanges par voie dématérialisée, pour entériner certaines décisions. Les moments de convivialité d'après réunions, qui donnent lieu à des échanges informels, apprenant à mieux se connaître, font défaut depuis l'installation du nouveau conseil municipal.

Tous les sympathiques moments qui nous réunissent habituellement, comme la cérémonie des vœux, le repas des Aînés et autres rendez-vous associatifs, sont autant de précieux moments gommés du temps de nos vies. Leur suppression accentue les effets de cette pandémie quiangoisse un bon nombre d'entre nous.

Si nous voulons retrouver une vie plus normale, il faut tout d'abord garder confiance et surtout observer les règles élémentaires de sécurité sanitaires qui nous sont rappelées journallement et malheureusement souvent ignorées, ou mal appliquées. Vaccinés ou pas, nous avons les mêmes obligations les uns envers les autres. Chacun doit prendre la mesure de l'importance de ce qui nous est demandé, faute de quoi nous serons exposés aux mêmes risques que nos ancêtres ; avec la grippe espagnole il y a un siècle. Ils n'avaient comme choix qu'attendre que l'immunité s'installe avec le temps et tous les risques que cela comporte.

## Données communales

**Niveau de vie** : 7 millions d'euros , le revenu cumulé de la population en 2019, Cet indicateur de richesse globale peut se lire comme le PIB de la commune

**22 547€** est le revenu moyen des habitants de la commune contre **23364€** pour la Somme.

**67%** la part des 15 ans et plus non scolarisés ayant un diplôme inférieur au Bac **79%** en 2007.

**26** le nombre d'habitants travaillant à temps partiel dont **23** femmes.

**82%** de salariés occupant un CDI.

**5** le nombre de personnes au RSA

**Démographie** : **534** Habitants

**8** le nombre de naissance en 2020 contre **5** décès

**129** le nombre d'habitants de moins de 18 vivants dans la commune contre **120** en 2007

**170** le nombre de retraités contre **129** en 2007

**75** le nombre de familles avec enfants soit **34%** des ménages de la commune.

**14** le nombre de personnes de plus de 80 ans vivant seules à leur domicile.

**Emploi et activité** : **12%** le taux de chômage des 15-64 ans dans la commune.

**65** le nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi dont **15** d'entre elles ont plus de 50 ans.

**89** le nombre d'emplois présents sur le territoire de la commune.

**75%** le taux d'activité des femmes de 15-64 ans sur la commune **79%** pour les hommes.

**11** le nombre d'entreprises dans la commune auto-entreprises comprises dont **14** comprenant **1** salarié ou plus.

**32** le nombre d'actifs occupés qui travaillent dans la commune, soit **13%** des actifs occupés.

**Cadre de vie** : **90%** la part des propriétaires de leur logement pour la commune, un chiffre supérieur à celui du département qui est de **60%**.

**29** le nombre de logements vacants dans la commune alors que le chiffre était de **24** en 2007.

**263** le nombre de logements dans la commune alors que le chiffre était de **231** en 1968.

**21,6** la durée en années de résidence dans son logement pour la commune, contre **17,1** ans pour la Somme.

**215** les résidences construites avant 1970, soit **71%** des résidences de la commune, contre **51%** pour la CC de la Haute Somme.

**2,4** le nombre moyen de personnes vivant sous le même toit pour la commune, contre **2,3** pour la CC de la Haute Somme.

**Environnement** : **5,9** MWH la consommation annuelle d'électricité, contre **4,6** pour les communes de 500 à 1000 hbts de la CCHS.

**6** TONNES de CO<sup>2</sup> par hbt contre **8** pour la moyenne nationale.

**Finances locales** : **348 065 €** le total des charges de fonctionnement de la commune, soit **629 €** par habitant contre **512 €** pour les communes de 500 à 1000 habitants du département.

**115%** le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal par habitant pour la commune, contre **116%** pour les communes de 500 à 1000 habitants du département.

**863 936 €** la totalité des dépenses d'équipement (principal indicateur d'investissement) de 2012 à 2019 pour la commune.

**82 €** la capacité d'auto-financement brute par les habitants de la commune, contre **176 €** pour les habitants des communes de 500 à 1000 habitants de France métropolitaine.

**195 €** les dépenses d'équipement par habitant en moyenne chaque année depuis 2012.

**0 €** l'encourt de la dette par habitant pour la commune, alors que le chiffre est de **378 €** pour les communes de 500 à 1000 habitants du département.



Des chiffres  
intéressants

## Mises en garde

### Le Président de la CCHS alerte !

Il est impératif de diminuer le poids de nos déchets, et d'améliorer notre tri sélectif, c'est en ces termes que le Président a abordé le vaste sujet du traitement de nos déchets. En effet, les directives gouvernementales font état d'une diminution de 50% de nos ordures ménagères pour 2025. Faute de quoi nous serons très fortement taxés. Nous sommes les "mauvais élèves" du secteur en comparaison des communautés de communes voisines, qui ont de bien meilleurs résultats comme celle du Coquelicot (Albert). La réduction de la fréquence de l'enlèvement de nos OM est une première étape dans l'amélioration qui nous est demandée dans la réduction de nos déchets. Pour ce faire, dans un premier temps nous sommes aidés par le nouveau dispositif du tri sélectif, qui élargit sa palette d'emballages recyclables permettant de diminuer le volume dans la poubelle.

Certaines familles éprouvent des difficultés avec la taille de leurs poubelles, elles sont dimensionnées en 3 tailles correspondant au nombre de personnes de la famille. Il peut arriver qu'elles ne correspondent plus à la situation, dans ce cas il faut faire une demande d'échange en mairie qui sera effectué par le service concerné de la CCHS.



Faire le bon tri

Les déchets sont aussi concernés, pour les gazons, feuilles et tout ce qui se dégrade ; il est demandé de faire du compostage, ce qui est relativement facile à la campagne. Dans un avenir proche, la population sera sensibilisée pour le choix des essences d'arbres. Celles comme le tuya qui génèrent beaucoup de volume, avec des tailles fréquentes, seront à éviter. Notre site de déchets verts sur la commune nous permet pour l'instant de faire partie des bons élèves, sauf pour les branches, que nous devons dans un avenir proche, passer au broyeur. Voilà une information qui doit, ou devrait motiver tout le monde à changer les habitudes et mentalités, si nous ne voulons pas mettre la main au portefeuille dans les années qui viennent.

### Le logement dans la commune

La CCHS met en place l'opération pour l'amélioration de l'habitat, l'information vous a été donnée sous forme de flyers distribués dans vos boîtes aux lettres. Sur les données de la page précédente vous avez pu constater que 12% des logements de la commune sont inhabités. Ils peuvent être classés en 3 types : ceux qui sont dans un état correct et facilement habitables. Ceux qui nécessitent des travaux qui pourraient rentrer dans le cadre de cette opération et ceux dans un état de délabrement avancé voués à la démolition pour une éventuelle reconstruction sur leurs terrains.



A comparer...

La limitation des permis de construire avec l'application des nouvelles règles en vigueur, ne nous permettant plus de bâtir de nouveaux logements hors "dents creuses", devient pour des communes rurales comme la nôtre, un frein à leur essor, ce qui peut se comprendre vu le nombre de biens vacants.

Le cabinet en charge du PLUI, conseille dans un premier temps de sensibiliser les propriétaires des logements en question ; afin qu'ils vendent ou réhabilitent leurs biens pour une mise sur le marché. Quant aux logements en état d'abandon depuis des années, une possibilité de les taxer plus fortement est à envisager. Cette éventualité, pourrait aider à la diminution du nombre de points noirs dans notre environnement.

## Infos diverses

**Travaux en cours** Nous profitons des travaux d'enfouissement des réseaux pour installer une conduite d'eau potable dans la rue Nouvelle qui en était dépourvue. Des parcelles susceptibles d'être constructibles pourront ainsi être desservies et recevoir l'agrément pour une habitation. Un certificat d'urbanisme ayant été récemment refusé au motif de réseau d'eau potable inexistant. C'est une éventualité intéressante qui donnerait des possibilités supplémentaires à l'accroissement de la population du village.



**Derniers fils à nus**

Avec un effacement en moyenne tous les trois ans, nous voilà au sixième qui va supprimer ce dernier tronçon de fils à nus, issu d'une époque lointaine de l'après-guerre. En moins de deux décennies, nous aurons supprimé tous ces fils électriques et de téléphone qui s'entrecroisaient pour former par endroits de bien singulières toiles d'araignées disgracieuses. Les futurs travaux de ce genre supprimeront les câbles aériens beaucoup plus récents.

### Bienvenue dans la vie à :

**Calvin MORELLE**  
**Keny RAIMUNDO**  
**Aaron BINET**  
nés les 22 janvier  
6 et 14 février 2021



Félicitations aux heureux parents

### Une pensée pour :

**Henri BAHEUX**  
qui nous a quitté  
le 01/02/2021

Sincères condoléances à la  
famille



### En bref

Comme chaque année, le site de déchets verts sera ouvert à partir du 15 avril jusqu'au 15 octobre, tous les vendredis de 16h à 17h.

Les personnes qui ne désirent pas être facturées pour leur consommation d'eau sur une estimation, doivent faire parvenir leur relevé de compteur pour le 10 mai.

Les végétaux doivent être séparés des pots et emballages avant d'être déposés dans les composteurs des cimetières. Tout ce qui ne se dégrade pas se met dans la poubelle.

La page Facebook de la commune sert aux informations d'alerte ou d'autre général. Pour les réclamations d'ordre personnel, il vaut mieux privilégier le contact téléphonique ou ce qui est mieux le présentiel.

### Entretien et fleurir

Cette année il n'a pas été possible d'organiser l'opération village propre. C'est pourquoi je demande à toutes les personnes qui le peuvent de récupérer un maximum de déchets qui pourraient souiller leur proche environnement et de signaler les dépôts sauvages, qui seront enlevés par les employés communaux. La propreté et le fleurissement sont les principaux critères qui valorisent la charte paysagère que nous avons mis en place voilà bien des années. Cet engagement nous a permis d'obtenir notre première fleur. Les travaux que nous avons réalisés au cours de toutes ces années ont contribué à l'amélioration de notre cadre de vie.

### Info du Comité des Fêtes

Comme aux précédentes vacances, les enfants qui participeront aux petits travaux pratiques et ludiques qui leur sont proposés, seront récompensés avec des friandises de Pâques.

Les événements de cette dernière année nous ont amené à créer des petits divertissements pour occuper et divertir les enfants. Leur très bonne participation, nous encourage dans la continuité. Grand merci aux enfants ainsi qu'à leurs parents, qui les motivent et les accompagnent dans la réalisation de tout ce que nous leur proposons. Il nous faut déjà prévoir la suite...